

COMMISSION AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE INTERNATIONALE



Lettre d'information N°31 / 2022 – Décembre



*L'équipe de la Mission des affaires européennes et internationales de
FranceAgriMer
vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année !*



Enseignements tirés des actions 2022 et perspectives 2023 au programme de la [réunion plénière de la CTI internationale du 2 décembre](#)

Pour accéder aux travaux et études menés dans le cadre de la CTI, cliquer [ici](#).

Agenda international

L'Agenda international recense les actions à l'international des membres de la CTI, institutionnels et professionnels. La dernière mise à jour de cet agenda est accessible à [ce lien](#).

Si vous souhaitez y faire apparaître vos événements, merci de nous les communiquer à l'adresse commission.internationale@franceagrimer.fr

Groupe de travail « Opportunités – pays » : 17 janvier (14h-16h) en visioconférence.

Comité d'appui à la coopération institutionnelle : 22 mars (9h30-11h30) en visioconférence.

Réunion plénière de la CTI internationale : 21 juin (9h30-12h).

Rendez-vous au Salon de l'agriculture !

Au programme des conférences sur le stand FranceAgriMer au SIA :

- la nouvelle politique agricole et les opportunités de marché aux Pays-Bas (28 février matin) ;
- la coopération en Afrique de l'ouest dans la filière avicole (28 février après-midi) ;
- le commerce maritime des produits agricoles et agroalimentaires.

Contacts : chloe.paquette@franceagrimer.fr ; marie.bonnamy@franceagrimer.fr ;
mathilde.hussonnois@franceagrimer.fr

Accompagner dans la durée

CTI plénière du 2 décembre : bilan et perspectives 2023

Entreprises exportatrices et organisations professionnelles ont témoigné de l'appui aux démarches d'ouverture de bureaux de représentation en Chine et de l'accompagnement sur la mise en œuvre des décrets n°248 et 249, mais aussi des avancées SPS pour exporter au Mexique et de l'importance des projets de coopération conduits en parallèle des négociations SPS. L'apport pour les entreprises des formations sur le fret maritime et de la participation au déplacement du Président de la république au Cameroun a illustré la pertinence des actions 2022 et encourage à les poursuivre. Les besoins exprimés par les membres et leurs propositions d'actions pour 2023 ont permis de construire une feuille de route qui sera prochainement soumise à validation. Pour consulter le bilan des actions menées en 2022, [cliquer ici](#).

Contacts : chloe.paquette@franceagrimer.fr ; marie.bonnamy@franceagrimer.fr

Les exportations françaises de produits agricoles et agroalimentaires progressent de +21,5% en valeur sur les neuf premiers mois de l'année 2022

Les exportations françaises de produits agricoles et agroalimentaires progressent à destination des 30 premiers clients de la France, à l'exception notable de la Chine et de Hong-Kong. La Belgique conforte sa position de premier client français devant l'Allemagne. Sur cette période, l'excédent de la balance commerciale sur les pays tiers progresse de +3,9% pour atteindre 8,6 Md d'euros, tandis que le déficit de -1,7 Md d'euros sur les pays de l'Union européenne s'est réduit de près de 50%. La balance commerciale globale est de +6,9 Md d'euros et progresse de +36,6%. Pour consulter la note sur les échanges de produits agricoles et agroalimentaires sur les 9 premiers mois de l'année, [cliquer ici](#). Pour consulter ses tableaux annexes, [cliquer ici](#).

Contact : regis.raffin@franceagrimer.fr

Bilan de la task force Arabie saoudite – Emirats arabes unis du 17 novembre

Ont notamment été évoqués le Gulfood 2023 (20-24 février) ainsi qu'un projet d'événement sur les démarches environnementales des filières agricoles françaises en marge de la COP28 qui se tiendra en novembre 2023 à Dubaï. Pour consulter le diaporama présenté en séance, [cliquer ici](#).

Contacts : chloe.paquette@franceagrimer.fr ; marie.bonnamy@franceagrimer.fr

Les dispositifs actuels d'assurance-crédit répondent-ils à vos besoins ?

Pour mieux cerner les besoins, la direction générale du Trésor du ministère en charge de l'économie a lancé une consultation permettant un retour d'expérience des professionnels du secteur agricole et agroalimentaire. La période pour répondre au questionnaire en ligne a été prolongée jusqu'au 23 décembre. Pour accéder au questionnaire, [cliquer ici](#).

Contacts : clement.carrie@dgtresor.gouv.fr ; chloe.paquette@franceagrimer.fr

Marché des vins et spiritueux en Chine : revoir le Club agro du 23 novembre

Pour cette session du Club agro de la Chambre de commerce et d'industrie française en Chine (CCIFC) dédiée au marché des vins et spiritueux, cinq intervenants de Daxue Consulting, Sopexa, Castel Chine, Soir d'ivresse Chine et du CNIV ont présenté les nouvelles tendances marché en Chine ainsi que les nouveaux concurrents émergeant. Pour consulter le support de présentation, [cliquer ici](#). Pour accéder à la rediffusion, [cliquer ici](#).

Contact : francois.blanc@dgtresor.gouv.fr

Expadon 2 : Mini guide utilisateur pour la modification d'un agrément

Le mini guide qui précise la procédure à suivre pour demander la modification d'un agrément pays tiers ou le compléter suite à une demande de l'administration ou du pays tiers est disponible à [ce lien](#).

Contact : assistance.expadon2@franceagrimer.fr

Ouvrir et maintenir les marchés

Changement de statut ESB : les organisations professionnelles souhaiteraient prioriser certains marchés

Faisant suite au retour de la France au statut à risque négligeable vis-à-vis de l'Encéphalopathie Spongiforme Bovine (ESB), les organisations professionnelles souhaiteraient prioriser les produits et marchés suivant :

- Viandes bovines de plus de 30 mois et abats à destination de la Chine et de la Corée du sud ;
- Coupe plus longue des langues bovines à destination du Japon ;
- Aliments pour animaux domestiques à destination de l'Égypte et de la Corée du sud ;
- Protéines animales d'origine bovine à destination de la Turquie et de la Malaisie.

Contact : selim.khodja@franceagrimer.fr

Inde – Recensement jusqu'au 5 janvier des établissements exportant des denrées alimentaires d'origine animale

Les autorités indiennes ont lancé un recensement des établissements exportateurs historiques ou souhaitant exporter les catégories de denrée alimentaire d'origine animale listées à [ce lien](#). Les établissements fournisseurs de matières premières et les entrepôts ne sont pas concernés. Le recensement se fait en ligne à [ce lien](#) avant le 5 janvier 2023.

Contact : hajer.atri@franceagrimer.fr

Retours sur les récentes missions d'audits sanitaires et phytosanitaires

Plusieurs audits d'établissements français ont été réalisés en novembre :

- Mexique - viande et produits carnés porcins : suite à la mission d'audit réalisée du 14 au 28 novembre, les autorités mexicaines devraient indiquer d'ici la fin janvier dans quelles conditions les établissements concernés pourront exporter leurs produits.
- Canada – produits laitiers (fromages) : suite à la mission réalisée du 16 au 25 novembre, les autorités canadiennes devraient communiquer leur rapport d'audit d'ici la mi-février laissant aux autorités françaises un délai de 60 jours pour répondre à leurs conclusions.

Contact : export@franceagrimer.fr

Promouvoir les produits et l'expertise française

Clôture du jumelage en matière de protection des végétaux en Algérie

Le séminaire de clôture qui s'est tenu le 5 novembre a permis de mettre en avant les résultats positifs de ce jumelage européen piloté par les autorités algériennes et françaises associées aux italiennes, notamment :

- un accompagnement en vue d'une harmonisation de la réglementation algérienne en matière de produits phytosanitaires avec la réglementation européenne ;
- la formation et l'acquisition de compétences sur le management de la qualité au sein de l'administration et dans ses laboratoires ;
- la mise en place d'une ébauche d'un Système d'Information Phytosanitaire Algérien (SIPA).

Contact : alice.wanneroy@franceagrimer.fr

Clôture du jumelage portant sur l'aquaculture marocaine

Le séminaire de clôture qui s'est tenu le 8 décembre a permis de mettre en avant les résultats de ce jumelage européen piloté par les autorités marocaines et françaises, notamment :

- un renforcement des capacités de l'Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture (ANDA) ;
- une contribution au processus de convergence vers l'acquis européen en matière d'aquaculture ;
- un travail de proximité et d'échanges entre les experts français et marocains permettant de répondre aux nouveaux enjeux de l'aquaculture marocaine.

Contact : estelle.bitan-crespi@franceagrimer.fr

Directrice de la publication : Christine Avelin / Rédaction : mission des Affaires européenne et internationales
Mention légale : les informations relatives aux traitements de données personnelles mis en oeuvre par FranceAgriMer et les modalités d'exercice de droit « informatique et libertés » sont consultables sur la page www.franceagrimer.fr/RGPD

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 www.franceagrimer.fr

 FranceAgriMer
 @FranceAgriMerFR

Si vous souhaitez vous désinscrire de cette lettre d'information, merci de l'indiquer en répondant au présent courriel.